



Qualification des fournisseurs de services de construction en poste

**Discipline : Implantation Électrique pour Hydro-Québec Innovation,
Équipement et Services Partagés**

Formulaire de qualification

Révision 10 avril 2017

SERVICES DE CONSTRUCTION EN POSTES

IMPLANTATION ÉLECTRIQUE

QUESTIONNAIRE DE QUALIFICATION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Raison sociale de la firme - Joindre une copie de l'enregistrement au Registre des entreprises du Québec

ou

Une copie de l'enregistrement au Répertoire des Entreprises Canadiennes ainsi que votre demande traitée par le Registre des entreprises du Québec pour les entreprises de l'Ontario.

NOM: _____

1.2 Identification de l'entreprise offrant ses services

Société mère

Succursale

Compagnie

Propriétaire unique

Filiale

Co-Entreprise

1.3 Nombre total d'employés

Permanent (s) : _____

Temporaire (s) : _____

1.4 Adresse du siège social de l'entreprise

2. INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA QUALIFICATION

(S'il manque une information ou un document dans la section 2, le candidat ne pourra être qualifié)

2.1 Joindre une copie de votre Attestation de l'Agence de Revenu Québec ainsi qu'un extrait de votre licence de la Régie du Bâtiment du Québec. Les catégories d'entrepreneur général 1.7 et spécialisé 16 doivent y apparaître. **ou**

Pour une entreprise de l'Ontario, joindre l'Attestation du Ministère des Finances de l'Ontario, votre numéro d'employeur de la Commission de la Construction du Québec (CCQ) ainsi qu'une copie de votre licence de la Régie du Bâtiment du Québec.

2.2 Joindre une copie du certificat enregistrant votre entreprise à la norme ISO 9001

2.3 Joindre une copie du « Portrait de l'employeur » disponible dans le dossier de l'entrepreneur sur le site de la CNESST imprimée depuis moins de 90 jours. **ou**

Pour une entreprise de l'Ontario, le numéro de certificat de décharge de la CSPAAT ainsi que le rapport sommaire des lésions professionnelles (RSLP ou WESR). Il est à noter qu'un entrepreneur de l'Ontario devra aussi joindre une copie de la confirmation d'adhésion à la CNESST en cas d'attribution de contrat.

2.4 Joindre une copie de votre autorisation émise par l'AMF pour votre candidature en implantation électrique. Sinon, présenter l'accusé réception de l'AMF.

2.5 Non applicable

2.6 Étant donné que des garanties de soumission et d'exécution de contrat sous forme de cautionnement seront demandées pour les appels de soumissions futurs, êtes-vous à même de fournir ces garanties (consulter formulaires de cautionnement et liste des compagnies d'Assurance <http://www.hydroquebec.com/soumissionnez/contrats.html>)?

Oui

Non

(En cas de refus ou d'impossibilité, il n'est pas nécessaire de continuer)

2.7 Votre entreprise sera-t-elle en mesure d'offrir les assurances » (consulter Renseignements et Informations aux Intéressés à Soumissionner, article 30. <http://www.hydroquebec.com/soumissionnez/contrats.html>)?

Oui

Non

(En cas de refus ou d'impossibilité, il n'est pas nécessaire de continuer)

2.8 Votre entreprise adhère-t-elle en tous points aux clauses générales pour contrats de travaux majeurs dont une copie est disponible sur notre site web à l'adresse <http://www.hydroquebec.com/soumissionnez/>?

Oui

Non

(En cas de refus ou d'impossibilité, il n'est pas nécessaire de continuer)

2.9 Avez-vous répondu à la totalité du questionnaire ? Une réponse évasive ou par oui ou non à une question à développement sera considérée comme n'ayant pas été répondu, à la discrétion du Comité d'évaluation.

Oui

Non

(Votre candidature pourrait être refusée)

2.10 Avez-vous pris connaissance du document «Instructions aux intéressés à se qualifier pour les nouveaux postes» dont une copie est disponible sur notre site web à l'adresse <http://www.hydroquebec.com/soumissionnez/> ?

Oui

Non

3.4 Veuillez nous fournir un historique avec un coût estimatif des projets avec Hydro-Québec ou avec un autre client **démontrant votre capacité à œuvrer dans la discipline de l'implantation électrique (voir Annexe 2 des Instructions aux Intéressés)**. Seules les expériences des 5 dernières années seront considérées.

Description <u>détaillée</u>	Type	Valeur	% réalisé	Année de réalisation	Nom, adresse et téléphone du client

Ajouter des feuilles si nécessaire.

3.5 Avez-vous déjà été associé avec une autre entreprise pour réaliser des travaux majeurs en électricité ?

Oui : Non :

Si oui, compléter les informations suivantes :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Donnez les informations pertinentes

3.6 Si vous êtes un entrepreneur général,
a) De quelle nature sont les travaux que votre entreprise réalise elle-même?
b) De quelle nature sont les travaux qu'effectuent vos sous-traitants?
c) Quels sont les travaux que vous sous-contractez systématiquement ?

4. SYSTÈME ADMINISTRATIF

4.1 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

4.1.1 Joindre l'organigramme de la firme et les descriptions de tâches de chacun. Joindre les adresses courriel et les numéros de téléphone des noms apparaissant sur l'organigramme.

4.1.2 Joindre l'organigramme de votre société mère et de ses filiales s'il y a lieu.

4.2 Avez-vous une équipe dédiée à l'ingénierie, recherche et développement? Si oui, quels sont les noms et les titres des personnes qui la compose?
Décrire vos activités reliées au développement technologique et joindre les documents pertinents.

4.3 Si votre entreprise utilise des tablettes tactiles (Apple iPad/Galaxy Note, etc) dans le cadre de ses opérations, pouvez-vous travailler avec les dessins, plans et croquis d'Hydro-Québec ou de d'autres donneurs d'ouvrage sur celles-ci ? Si oui, précisez sur quels appareils?

OUI NON

6 RÉDUCTION DES COÛTS

Afin d'aider Hydro-Québec à réaliser sa mission :

6.1 Suggestion de trois pistes de réduction de coûts **précises et réalisables** permettant d'économiser au moins 5% sur le coût des travaux par : la réduction du gaspillage sous toutes ses formes; l'augmentation de la productivité par de nouvelles façons de faire; l'utilisation de nouveaux matériaux ou outillage; la souplesse dans certains types de dessins, la réduction de certaines charges administrative, etc. Au moment d'écrire votre suggestion, garder à l'esprit qu'Hydro-Québec est une entreprise publique qui veut s'ouvrir aux changements graduels.

A) _____

B) _____

C) _____

6.2 Quelle(s) mesure(s) de réduction de coûts avez-vous implanté avec succès dans votre entreprise ?

8. SYSTÈME FINANCIER

8.1 Chiffre d'affaires de votre entreprise pour les trois dernières années en débutant par l'année financière la plus récente complétée. Pour vous aider, établissez des proportions.

ANNÉE FINANCIÈRE	TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ GLOBAUX	Travaux en implantation électrique tous clients	Travaux en implantation électrique Hydro-Québec seulement
Ex : 2014	10,000,000 \$	10,000,000 \$	10 %

8.2 Spécifiez vos références bancaires

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	NOM DU RESPONSABLE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

8.3 Veuillez joindre un document explicatif des orientations stratégiques de l'entreprise pour les 3 prochaines années. Par exemple, si vous envisagez des changements dans votre marché, comment votre entreprise entend-t-elle y faire face? Votre entreprise a-t-elle des projets de croissance?

9 SYSTÈME DE GESTION DES TRAVAUX (Santé et Sécurité)

9.1 Lors de la réalisation de travaux de construction, Hydro-Québec exige qu'un programme de prévention en Santé & Sécurité relatif aux travaux à réaliser soit fourni. Veuillez inclure une copie de ce document.

Note : Le fait de fournir le (s) programme (s) de prévention lors de la qualification n'élimine pas l'obligation pour l'Entrepreneur de remettre un programme de prévention à jour lors de l'attribution d'un contrat.

9.2 Combien de réclamations acceptées par la CNESST ou la CSPAAT, émanant d'employés de votre entreprise y a-t-il eues au cours des 12 derniers mois? _____

9.3 Combien d'heures auprès de la Commission de la Construction du Québec? _____

9.4 Québec : Combien de constats d'infraction votre entreprise a-t-elle reçus en vertu de l'article 237 de la Loi sur la Santé et la Sécurité au travail au cours des 60 derniers mois? _____

ou

Ontario : Combien de condamnations et/ou pénalités liées à la santé et sécurité du travail, émises par le Ministère du Travail de l'Ontario à votre entreprise ou à l'un de vos travailleurs, votre entreprise a-t-elle reçues au cours des 60 derniers mois? Joindre les copies des condamnations et/ou pénalités émises au cours de ces 60 derniers mois. _____

9.5 Québec : Combien de constats d'infraction votre entreprise a-t-elle reçus en vertu de l'article 236 de la Loi sur la Santé et la Sécurité au travail au cours des 60 derniers mois? _____

9.6 Votre entreprise a-t-elle un programme d'assignation temporaire*? Si oui, fournir une copie du formulaire.

OUI NON

9.7 Votre entreprise a-t-elle :

a) un programme de développement d'une culture en santé et sécurité du travail?

OUI NON

b) un plan d'action en santé et sécurité?

OUI NON

c) un système de gestion en santé et sécurité du travail? Si oui, êtes-vous certifié à une norme?

OUI (avec accréditation) OUI (sans accréditation) NON

9.8 Dans le contexte du chantier, votre entreprise fait-elle des réunions quotidiennes où des rappels sont faits identifiant les risques en santé et sécurité du travail? Si oui, décrire comment vous procédez. Veuillez inclure une copie complète de ce document.

OUI NON

***Définition d'un programme d'assignation temporaire :** Si un de vos travailleur subit un accident du travail qui le rend incapable d'accomplir les tâches courantes de son emploi ou de respecter son horaire habituel pendant un certain temps, la [Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles \(LATMP\)](#) prévoit un moyen pour favoriser un prompt retour au travail même si la lésion n'est pas encore consolidée. Ce moyen, l'assignation temporaire, vous permet d'assigner un travail au travailleur en attendant que celui-ci devienne capable d'exercer son emploi ou un emploi convenable. Un programme d'assignation consiste entre autres à avoir une procédure d'établissement dans votre entreprise qui permet d'offrir des tâches prédéterminées respectant les limitations temporaires du travailleur. Cette liste de tâches doit être fournies au travailleur lorsqu'il consulte un médecin suite à une lésion professionnelle.

10. SYSTÈME QUALITÉ

10.1 Votre entreprise possède-t-elle une politique de qualité?
(Si oui, joindre une copie de l'énoncé) Oui Non

10.2 Cette politique est-elle diffusée à tous les employés?
Si oui, comment? Oui Non

10.3 Suivez-vous une démarche de qualité totale? Oui Non

10.4 Joindre une copie de la table des matières de votre manuel qualité.

10.5 Votre entreprise possède-t-elle un système de contrôle de la qualité (identifier les points de contrôle) lors de la réalisation de travaux de construction pour :

10.5.1 Vérifier la validité des informations fournies ?

10.5.2 La facturation ?

10.5.3 La santé et sécurité ?

Oui Non

10.6 Avez-vous des procédures pour détecter les non-conformités?
Si **oui**, comment?

Oui Non

10.7 Avez-vous des procédures pour corriger les non-conformités?
Si **oui**, comment?

Oui Non

10.8 Avez-vous des procédures pour éviter/prévenir la répétition de non-conformités?
Si **oui**, comment? (Joindre les documents complémentaires en appui à votre réponse, tels que processus, procédures ou autres documents pertinents.)

Oui Non

10.9 Avez-vous des procédures pour respecter les échéanciers?
Si **oui**, comment?

11. ATTESTATION GÉNÉRALE

**NOUS CERTIFIONS QUE LES RENSEIGNEMENTS QUE NOUS AVONS INDIQUÉS AU PRÉSENT DOCUMENT ET DES AUTRES DOCUMENTS ANNEXÉS SONT SOUMIS DE BONNE FOI ET AU MEILLEUR DE NOTRE CONNAISSANCE.
(TOUTE FAUSSE DÉCLARATION PEUT ENTRAÎNER LE REJET DE LA CANDIDATURE)**

J'ai lu le code de conduite des fournisseurs d'Hydro-Québec et nous sommes conformes aux règles d'éthique d'Hydro-Québec

Signataire autorisé : _____ **Date :**

Nom (en lettres moulées) :

Fonction :